

VILLE DE BOUILLON

Séance du Conseil Communal du 24 juillet 2008

Présents :Mr. Pierret J., Bourgmestre-Président ;
Mme et Mrs. Poncelet J., Buchet M-P., Frère M., Arnould D., Echevins ;
Mr. Arnould P., Président CPAS ;
Mmes et Mrs. Denis G., Gobert A., Adam P., Houthoofdt L., Chaidron L, Joris B.,
Istace F., Conseillers Communaux ;
Mr. Mathieu J., Secrétaire communal.

Excusés :Mrs. P.Dasnois, P.Poncin et A.Boidron, conseillers
Absent : Mr Dachy F.

SEANCE PUBLIQUE

Administration

1. P.V. de la séance du 06.06.08

Par 12 voix et 1 abstention (F.Istace), approuve ce P.V. Mr G.Denis souhaite que la précision suivante soit rapportée au P.V. au point 9 : à l'unanimité, approuve tous les points relatifs à Interlux et Sofilux. (les propos contenus dans le P.V. pour Télélux étant inchangés).

Comptabilité

2. Redevance sur la délivrance de documents administratifs et frais de récupération : révision : détermination du prix de la carte d'identité pour étrangers.

A l'unanimité, approuve cette révision, respectivement 2 € pour la carte d'identité électronique pour étrangers et 1 € pour la carte d'identité électronique pour les enfants de moins de 12 ans.

Monsieur Patrick Adam demande la parole.

Monsieur Patrick Adam demande le report des points 3 et 4 car il considère le débat sur ceux-ci très important et qu'il est « anormal » politiquement de les proposer au conseil communal la semaine du 21 juillet ... le compte communal aurait dû être approuvé depuis 115 jours. Y aurait-il matière à malversation ?

Monsieur André Gobert acquiesce ces propos.

Par 10 non et 3 oui (MM Adam, Gobert et Chaidron), refuse le report proposé. MM Adam, Gobert et Chaidron quittent alors la séance argumentant un désir de démocratie.

3. Compte du CPAS 2007.

A l'unanimité, approuve ce compte. Monsieur Philippe Arnould ne prend pas part au vote. Voir annexe 1.

4. Compte Communal 2007.

A l'unanimité, approuve ce compte. Voir annexes 2 et 3.

Eaux et Forêts

5. Conditions vente d'automne 2008 conformément à l'art.47/2 du Code Forestier.

Par 9 oui et 1 abstention (Monsieur J.Poncelet), approuve les conditions et l'état de martelage de cette vente s'élevant à 1.751.972. Monsieur Poncelet justifie son abstention comme suit : voir annexe 4.

Fabriques d'Eglise

6. Avis sur le compte 2007 de la F.E. de Les Hayons, Mogimont ; Bellevaux et Ucimont.

A l'unanimité, approuve ces comptes présentant un boni de :

- Les Hayons : 5.236,19 €
- Mogimont : 9.337,23 €
- Bellevaux : 10.350,28 €
- Ucimont : 12.996,80 €

Associations – Intercommunales

7. Asbl Home Léon Henrard : reconduction de la convention entre la Ville et « Les Ateliers du Trücket ».

A l'unanimité, approuve cette reconduction.

Conventions

8. Convention entre la Ville et le Comité des fêtes de Curfoz pour la mise à disposition de la salle du Village de Curfoz.

A l'unanimité, approuve cette convention.

9. Convention entre la Ville et l'asbl C.C.L. pour la mise à la disposition de la Maison de la Poulie.

A l'unanimité, approuve cette convention.

Personnel

10. Constitution du jury, conditions et matière de l'examen de recrutement d'un ouvrier qualifié D1 pour le Camping Halliru .

A l'unanimité, approuve ce point. L'Ouvrier Qualifié doit être en possession d'un diplôme au moins égal à celui décerné à la fin des études ETSI ou après avoir suivi les cours CTSI.

11. Constitution du jury, conditions et matière de l'examen de promotion d'un brigadier C1 pour le Service « Travaux » de la Ville de Bouillon.

A l'unanimité, approuve ce point.

12. Vacance d'emploi pour le poste de « capitaine - chef de service », à la date du 01.08.2008.

A l'unanimité, déclare cette vacance.

Circulation routière

13. Règlement complémentaire de roulage : création d'un nouveau passage pour piétons, Avenue Vauban, en face du Bastion de Bourgogne.

A l'unanimité, approuve ce point.

Aliénations

14. Vente à Mme Nannan d'une partie de parcelle communale sise à Vivy, cadastrée 11ème Div, S° A, n° 1124A : décision de principe.

A l'unanimité, marque son accord de principe sur cette aliénation.

15. Achat des parcelles sises à Noirefontaine, au lieu-dit « Le Batigé », cadastrée 6ème Div., S° n° 480R , pour la construction d'un hall sportif pour le tennis club : décision de principe.

A l'unanimité, marque son accord de principe sur cette aliénation.

16. Achat à Mme Lagneau de 3 parcelles sises à Bouillon, lieu-dit »Gernelle », cadastrées 1^{ère} Division, S° B, n° 609/A, 604 et 605.

A l'unanimité, approuve cet achat au montant de 3.800 € pour les 3 parcelles.

17. Echange entre M.Baijot et la commune de deux parties de terrains – M.Baijot cède à la Ville une partie de son bien sis à Mogimont, cadastré 11^{ème} Division, S° A ? N° 1125/G3 avec soulte de 5.550,80 € - la commune cède une partie de l'ancien chemin de « Baillamont » : décision de principe.

A l'unanimité, marque son accord de principe sur cette aliénation.

Urbanisme

18. Permis de lotir de Alain Schneider à Noirefontaine. : cession gratuite à la Ville de Bouillon d'une bande de terrain d'une contenance de 28 ca, à prendre dans les parcelles sises à Noirefontaine, cadastrées 6ème D., S° D, n° 570B afin d'établir l'alignement de voirie par rapport à l'axe de la chaussée actuelle pour la construction des futures habitations et résultat de l'enquête publique en vertu de l'Art. 330-9° et 128 du CWATUP du 23.05.08 au 09.06.08 sans observation: approbation de la cession et délibération sur les questions d'équipement de voirie.

A l'unanimité, approuve cette cession et délibère que les questions d'équipement de voirie : avis favorable.

19. Ordonnances générales de police communale, art. 12 + Conseil Communal 13/12/1979 + Arrêté Royal 01/07/1980 - révision : application de ce règlement à l'entièreté de la commune en ajoutant pierres naturelles « de la région, soit schiste de teinte gris moyen » et le code RAL des teintes de crépi admises.

A l'unanimité, approuve cette révision.

20. Permis de bâtir de C.Cavelier à Ucimont , d'une habitation et d'un cabinet d'avocats – enquête publique du 01.07 au 15.07.2008 sans observation – décision du conseil sur les questions de voirie.

A l'unanimité, délibère que les questions d'équipement de voirie : avis favorable.

P.C.D.R.

21. P.C.D.R. : Ucimont : demande d'une convention-exécution 2008 pour les travaux de démolition de l'ancienne salle paroissiale et construction d'une nouvelle salle du Village

(670.000 €) : ratification.

A l'unanimité, ratifie cette demande.

22. PCDR Rochehaut : Chapitre 2 du métré estimatif reprenant les travaux non subventionnables pour le renouvellement du réseau D.E. au montant estimatif de 151 343.29€ TVAC.

A l'unanimité, approuve ces travaux.

Travaux

23. Plan Triennal 2007-2009 : CSC pour l'étude endoscopique du réseau d'égouttage de l'agglomération de Mogimont : approbation.

A l'unanimité, approuve ce CSC au montant estimatif de 36.550 € HTVA.

24. C.S.C. pour la désignation d'un auteur de projet, d'un surveillant, d'un coordinateur-projet et coordinateur-réalisation pour les travaux de réfection de la toiture du bâtiment du Boudriot à Poupehan

A l'unanimité, approuve ce CSC.

25. CSC pour aménagement d'une frayère RNA pour le brochet à Botassart au lieu-dit « La Grande Prairie ». au montant estimatif de 81.161,80 € TVA C.

A l'unanimité, approuve ce CSC.

Fournitures

26. CSC pour l'achat d'une traceuse pour le Service Voirie.

A l'unanimité, approuve ce CSC.

27. CSC pour l'achat d'une tondeuse pour le Service « Voirie ».

A l'unanimité, approuve ce CSC.

28. Achat d'un véhicule d'occasion pour les agents Wallon'et pour un montant de 6.200 € TVA C.

A l'unanimité, approuve cette dépense.

29. CSC pour achat d'un véhicule 4 x 4 pour le service forestier.

A l'unanimité, approuve ce CSC.

Il est 21 H. Le Président lève la séance.

Approuvé en séance du .

Par le Conseil :

Le Secrétaire

Le Bourgmestre